

## UN ENSEIGNEMENT UNIQUE EN SON GENRE

**Nathalie Lapeyre**

**La Découverte** | *Travail, genre et sociétés*

2014/1 - n° 31  
pages 51 à 68

ISSN 1294-6303  
ISBN 9782707179050

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2014-1-page-51.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Lapeyre Nathalie, « Un enseignement unique en son genre »,  
*Travail, genre et sociétés*, 2014/1 n° 31, p. 51-68. DOI : 10.3917/tgs.031.0051  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# UN ENSEIGNEMENT UNIQUE EN SON GENRE

Nathalie Lapeyre

**I**l y a tout juste vingt ans, une génération d'universitaires féministes pionnières accueillait la première promotion d'étudiant-e-s sélectionné-e-s pour suivre un enseignement unique en son genre. Cette nouvelle formation professionnelle de niveau bac +5, le DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) « Politiques sociales et rapports sociaux de sexe », localisé au sein du département de sociologie de l'université Toulouse II-Le Mirail, vise à diffuser les savoirs issus des études et des recherches féministes, en passant l'analyse des politiques sociales au prisme des rapports sociaux de sexe.

À l'heure actuelle, cet héritage se retrouve au sein du Master GEPS<sup>1</sup>, « Genre, Égalité et Politiques Sociales »<sup>2</sup>. Ce dernier vise à former les futur-e-s responsables de l'action sociale en les sensibilisant aux enjeux sexués des politiques sociales. La formation prépare aux emplois liés à la promotion de l'égalité des sexes dans les différents domaines des politiques sociales (formation, insertion, emploi, logement, santé, etc.), tant dans les collectivités territoriales et les entreprises que dans les structures associatives. Le Master GEPS permet la rencontre des savoir-faire analytiques et des pratiques dans le but de former des professionnel-le-s susceptibles d'impulser, de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des actions du

<sup>1</sup> <<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/formation/tous-les-diplomes/master-genre-egalite-et-politiques-sociales-geps--122247.kjsp>>

<sup>2</sup> Le concept de genre est apparu dans l'intitulé du Master à la rentrée 2007-2008.

point de vue de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ce calendrier semble opportun pour dresser un bilan rétrospectif de cette aventure collective. Je retracerai ainsi cette histoire singulière, en faisant appel à quelques écrits et des discussions collectives, mais surtout à la mémoire des membres fondatrices, universitaires et professionnelles de terrain, pionnières au sein des études féministes, qui ont bien voulu se prêter au jeu de l'entretien à cette occasion<sup>3</sup>. Cet article entend également leur rendre un chaleureux hommage<sup>4</sup>. Les analyses des conditions de création de la formation, de son développement à l'heure de sa maturité, bien ancré dans un contexte institutionnel précis et dans un système d'opportunités, croisent un double point de vue : celui d'une sociologue du genre, d'une part, qui aborde cette expérience d'un point de vue situé, d'autre part. En effet, je suis largement incluse dans cette histoire collective, en tant qu'observatrice puis partie prenante, localisée aux marges puis au cœur de la dynamique décrite, dans ses dimensions professionnelles mais également amicales, depuis une quinzaine d'années<sup>5</sup>.

Avec en trame de ma réflexion l'idée que le genre est bien plus qu'un enseignement, par sa portée scientifique, symbolique et politique, le texte s'articule autour de trois points. Dans une première partie, la genèse du projet de professionnalisation des études féministes sera décrite, ainsi que le contexte dans lequel le pari d'une génération de pionnières a pu prendre forme. Ce dernier se situe au cœur de l'héritage du développement des recherches féministes au niveau local, d'une création de diplôme à la croisée des chemins universitaires et du monde professionnel, ainsi que d'un contexte d'opportunités à saisir dans le cadre du développement des formations professionnelles à l'Université, au début des années 1990. Dans un second temps, l'accent sera mis sur quelques enjeux autour de l'institutionnalisation des études genre. L'entrée dans le jeu de l'institution est sans conteste synonyme de lourd labeur, mais aussi de réalisations inespérées, notamment en matière de créations de postes, d'enseignements et de recherches féministes dans le monde académique. Dans un dernier point, traitant du genre en dehors de l'université, les effets sociaux de la mise en œuvre d'un Master professionnel sur le genre seront abordés. À travers la mise en évidence de trois périodes de l'insertion de la formation dans son environnement social, il s'agira de montrer comment la situation a favorablement évolué au fil du temps, des premiers tâtonnements sur le terrain à la mise en place d'une dynamique autour des questions d'égalité entre hommes et femmes, pour terminer sur les challenges qui se présentent pour les années à venir.

<sup>3</sup> Les entretiens ont eu lieu entre mai et juillet 2013.

<sup>4</sup> Ce retour historique est particulièrement bienvenu à un moment où toutes les enseignantes chercheuses qualifiées de « pionnières » sont parties à la retraite au cours des cinq dernières années ou ont changé d'université. Elles ont, depuis, été relayées par des universitaires et professionnel-le-s, évoluant, pour leur grande majorité, dans le champ des études sur le genre.

<sup>5</sup> Mon point de vue est totalement situé et s'est décliné au fil des différents statuts occupés au cours de ma trajectoire : diplômée du DESS en 1998 ; doctorante au sein de SAGESSE et du CERTOP-CNRS (1999-2003) ; enseignante dans le DESS à partir des années 2000 (chargée de cours et ATER) ; chargée de mission à l'égalité hommes-femmes au sein de l'Université Toulouse II (2004/2006) ; membre de l'équipe pédagogique du Master en tant que maître de conférences depuis 2006 ; responsable du Master GEPS et de l'équipe de recherche SAGESSE depuis 2008.

## GENÈSE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ÉTUDES FÉMINISTES : LE PARI D'UNE GÉNÉRATION DE PIONNIÈRES

### Un héritage du développement local des recherches féministes

L'ouverture du DESS « Politiques sociales et rapports sociaux de sexe » en 1993 est directement liée au développement local des études et recherches féministes, qui débuta au milieu des années 1970. Les premiers enseignements sur les femmes ont été impulsés entre autres par Rolande Treppe en histoire et Monique Haicault en sociologie. Au début de la décennie 1980, l'organisation du colloque national « Femmes, Féminisme, Recherche » (1982) à Toulouse fut un événement fondateur du dynamisme des recherches féministes en France, à côté de la constitution locale d'un groupe de recherche en études féministes rassemblant une dizaine de chercheuses en 1979, le GRIEF (Groupe de recherche interdisciplinaire d'étude des femmes). Par la suite, la création, en 1985, d'un poste de maître de conférences en « Histoire contemporaine – études féministes », occupé par Marie-France Brive, participa largement à la visibilité et à la reconnaissance des études féministes [Martin, 1999 ; Lapeyre et Martin, 2005a]. À partir de cette époque, l'idée selon laquelle il était fondamental de transmettre et de diffuser au plus grand nombre la critique féministe des savoirs institués, hors du monde clos de l'université, commençait à faire son chemin. Ainsi, se développèrent des séries de conférences publiques au centre-ville de Toulouse, dans divers lieux et auprès de différents publics. Au regard de cette préoccupation constante de diffusion de la pensée féministe, les débats furent nombreux à l'époque autour des effets de l'institutionnalisation des études féministes. Monique Membrado, sociologue, met particulièrement l'accent sur « la peur de se couper du mouvement social »<sup>6</sup>, au regard du risque potentiel de rupture entre les universitaires et le mouvement féministe.

« L'idée portée par une des principales initiatrices de cette formation, Marie-France Brive, historienne et féministe, était de transmettre et de promouvoir le changement. Les études universitaires doivent avoir une utilité sociale. C'est une conception du rôle du service public d'enseignement et de recherche »<sup>7</sup>.

Même si je n'ai pas eu le plaisir de connaître Marie-France Brive, fondatrice de l'équipe de recherche Simone (Conceptualisation et communication de la recherche femmes, 1986) dans laquelle j'ai été formée, je peux témoigner de l'héritage de cette posture bien au-delà des premières années d'existence de ce collectif. Au cours des décennies 1970 et 1980, l'expansion des études et des recherches féministes au sein de l'Université Toulouse II ne s'est pas réalisée sans quelques heurts et moqueries teintées de sexisme et de misogynie, mais

<sup>6</sup> Extrait de mon entretien avec Monique Membrado, juillet 2013.

<sup>7</sup> Extrait de mon entretien avec Jacqueline Martin, mai 2013.

rarement de manière frontale. C'est particulièrement à la fin des années 1970 que les critiques furent les plus acerbes, notamment lorsque les universitaires du GRIEF ont demandé des crédits de recherche à la direction de l'université, ce qui leur avait valu à l'époque d'être traitées par quelques membres du Conseil d'administration du qualificatif de « pisseuses ». Malgré les propos insultants, les crédits demandés furent obtenus et cette période de cristallisation locale des prises de parole publiques à l'encontre des recherches féministes s'essouffla peu à peu. Un certain nombre d'actes de légitimation et de soutien apparurent alors, liés aux retombées scientifiques du colloque de 1982, qui ouvrit une période de reconnaissance académique de ce champ de recherche. Par le biais de l'action volontariste de Maurice Godelier, alors directeur scientifique du CNRS, et d'Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, la légitimation scientifique prit notamment la forme du financement d'une ATP (Action Thématique Programmée) du CNRS, « Recherches sur les femmes et recherches féministes », entre 1983 et 1987 [Rouch, 2001].

### **Une histoire à la croisée des chemins universitaires et du monde professionnel**

Cette période permit d'instaurer un dialogue constructif entre les professionnelles de terrain, généralement issues des mouvements féministes des années 1970, et les universitaires, souvent venues du même mouvement. Les professionnelles se retrouvaient confrontées aux problématiques spécifiques des femmes sur le terrain social et les formations de travailleurs sociaux, très psychologisantes, étaient à mille lieux d'intégrer cette dimension, ce qui est encore largement le cas aujourd'hui. Cette demande de compétences spécifiques pour accompagner les pratiques des travailleurs sociaux, initiée par Maïté Débats, responsable d'une association d'accueil de femmes victimes de violences, et Martine Pagès, formatrice dans une école de travail social, aboutit à la mise en place d'un comité de pilotage, prélude à l'ingénierie du futur DESS « Politiques sociales et rapports sociaux de sexe ».

Il ressortait de ces échanges que les différents domaines du social étaient relativement hermétiques entre eux, et qu'il serait pertinent, dans ce cadre, de développer une approche transversale et plus globale, appréhendée à travers la grille de lecture des rapports sociaux de sexe. Ces domaines deviendront par la suite les principaux blocs d'enseignements de la formation (travail et insertion ; santé, familles, sexualités ; logement, habitat, politiques de la ville). Le rôle d'une professionnelle en particulier, Maïté Débats, travailleuse sociale ayant créé avec d'autres collègues féministes l'APIAF (Association pour l'initiative autonome des femmes), visant à

l'écoute, l'information et l'orientation pour les femmes en difficulté, avec un accueil spécifique pour les femmes victimes de violences conjugales à Toulouse, a été déterminant dans cette aventure.

### **Un contexte d'opportunités à saisir dans le cadre du développement des formations professionnelles à l'université**

La période du début des années 1990 ouvrit une fenêtre d'opportunités pour la création d'enseignements et de diplômes qui permettraient de croiser de manière judicieuse, d'une part, les savoirs universitaires en études féministes, à travers des cours théoriques et, d'autre part, les savoirs professionnels. Cette génération de pionnières fit le pari de la professionnalisation des études féministes et n'eut pas peur d'innover en la matière, à un moment historique où l'idée même de diplôme professionnel était dédaignée au sein de l'académie, car elle était supposée faire injure aux savoirs institués et à la recherche fondamentale. Ainsi, il n'y eut pas de frein direct à la mise en place du diplôme, porteur d'un thème progressiste, au sens politique du terme, et finalement les sociologues, qui allaient accueillir cette formation dans leur département, ne s'opposèrent pas à son ouverture.

Parmi les conditions favorables qui ont permis une bonne réception du projet de la part de l'université et du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'habilitation du diplôme ensuite, Nicky Le Feuvre (sociologue recrutée en 1991 sur un poste de maîtresse de conférences créé lors de l'ouverture du DESS en question) insiste sur le fait qu'à la fin des années 1980, la plupart des sociologues en poste à Toulouse étaient peu sensibles aux injonctions ministérielles (initiées par Lionel Jospin, ministre d'État de l'Éducation nationale, de la Recherche et des Sports entre 1988 et 1992) en faveur de la professionnalisation des formations universitaires :

« À l'époque, personne n'a cru aux DESS. Les diplômes professionnels étaient vraiment perçus comme étant quelque chose de bas de gamme. C'était ni prestigieux, ni concurrentiel. Le sale boulot de l'université. Personne ne voyait l'intérêt de la chose »<sup>8</sup>.

Cette mise en avant de la recherche appliquée et de sa dimension professionnelle, à la fin des années 1980, rendait le projet d'autant plus cohérent qu'il avait, à la base, croisé une véritable demande sociale en termes de formation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

Paradoxalement, le fait que ce nouveau type de diplôme était *a priori* perçu par la communauté universitaire locale comme étant situé tout en bas de la hiérarchie de prestige, et donc peu digne d'intérêt, a été un facteur déterminant pour une issue positive. Le dossier n'a pas semblé problématique à quiconque (malgré quelques railleries plus ou moins conve-

<sup>8</sup> Extrait de mon entretien avec Nicky Le Feuvre, mai 2013.

nues), y compris au regard de la thématique traitée. Le projet avait reçu le soutien actif d'Alain Bourdin, directeur de l'UFR (Unité de formation et de recherche) de sociologie de l'époque, lieu d'hébergement de la formation, malgré sa pluridisciplinarité affichée. Ce dernier ayant très tôt perçu l'intérêt et l'importance à venir des formations professionnelles à l'université, il accepta au début de prendre la direction formelle du DESS « Politiques sociales et rapports sociaux de sexe », non pas pour des raisons de partage de convictions féministes des initiatrices, mais davantage parce qu'il peinait à susciter de l'intérêt pour ces nouveaux diplômés au sein de l'UFR.

Cette véritable plongée dans l'institutionnalisation des études féministes à l'université, par un diplôme professionnel entièrement dédié aux inégalités de sexe, a inauguré une période d'inscription dans les règles, les réformes et les jeux propres à l'institution universitaire (voir *infra*). Rentrer dans un cadre institutionnel contraignant n'est pas sans conséquences, et le cadre formel a quelque peu « bridé la pédagogie féministe »<sup>9</sup>. La question de la pluridisciplinarité des savoirs a lentement décliné dans le temps, de même que la volonté de toucher le plus grand nombre à travers les débats d'idées, devenu alors relativement incompatible avec une formation professionnelle sélective.

<sup>9</sup> Propos de Jacqueline Martin, responsable de la formation, avec Nicky Le Feuvre jusqu'à une période récente.

## L'INSTITUTIONNALISATION DES ÉTUDES GENRE FACE À SES DEFIS

### Jouer le jeu de l'institution : un lourd labeur

Le pari de la professionnalisation des études féministes fut un lourd labeur pour l'ensemble de ses promotrices. Une énergie conséquente, sur le long terme, a été mobilisée pour prendre en charge les fastidieux montages de dossiers, assurer le temps de présence aux diverses réunions et la défense assidue des moyens acquis ou à obtenir. Le succès de la démarche repose principalement sur une inscription dans les règles du jeu institutionnel propres à l'université. Ainsi en témoigne l'élection de Jacqueline Martin, Maître de conférences en économie sociale, au Conseil d'administration de l'université sur une liste d'unité syndicale (1990-1994), qui a permis de soutenir le projet initial de création du DESS jusqu'au bout des instances décisionnelles. Cette stratégie de relais est directement liée aux acquis combinés de la socialisation militante, syndicale et politique des porteuses de projet, ainsi qu'au transfert de vécus et d'expériences antérieures, plutôt qu'à une stratégie pleinement balisée en amont. En l'analysant avec le recul d'une vingtaine d'années, ce positionnement était éminemment stratégique. La vision était avant tout de « partir de la base » (les demandes de postes

émanent des conseils élus et/ou de département) et de demander des moyens.

Cette présence des chercheuses féministes au sein des structures décisionnaires de l'université s'est particulièrement révélée judicieuse lorsque, en 1991, le rapporteur élu du Conseil d'administration, chargé d'expertiser le projet de DESS, en a livré une présentation erronée. Au regard de la méconnaissance de ce champ de recherche, le rapporteur, professeur de psychologie, avait exposé un projet de diplôme professionnel concernant les « rapports sociaux du sexe », avec une confusion totale sur les objectifs de la formation, présentée comme un diplôme de sexologie. En tant que membre élue du Conseil d'administration, notre collègue a pu intervenir immédiatement pour expliquer le contexte, ce qu'étaient les rapports sociaux de sexe, les objectifs de la formation, son champ d'action, ainsi que les débouchés professionnels. *In fine*, la décision fut favorable. Mais qu'en serait-il advenu si aucune personne avertie n'avait pu intervenir en direct à cette séance décisive du Conseil d'administration ce jour-là ? Cette anecdote est un des nombreux exemples de déploiement des efforts de la part des pionnières des études féministes toulousaines (élues dans les conseils de plusieurs UFR et départements), qui formaient un collectif soudé et déterminé. Il est important de rappeler que, contrairement à l'atomisation des enseignantes-chercheuses féministes qui existait dans la plupart des universités françaises de l'époque (voir le rapport de l'ANEF [Andriocci *et al.*, 2003]), l'université de Toulouse II-Le Mirail a bénéficié très rapidement d'une masse critique d'universitaires mobilisé-e-s pour la promotion des études et recherches féministes dans une même unité de lieu.

La période de lourd investissement collectif ne s'arrêta évidemment pas à la décision d'ouverture de ce diplôme à la rentrée 1993-1994 et cela continue encore aujourd'hui. Pendant les dix premières années, aucun poste administratif n'était directement dédié à la formation et, pour la faire fonctionner de manière correcte, un incessant bricolage avec le secrétariat du groupe Simone s'est organisé. Les enseignantes-chercheuses ont surtout dû assurer elles-mêmes une grande partie du fastidieux travail administratif, dans une période historique marquée par l'augmentation exponentielle de ces dernières, dans un contexte de développement de l'informatique. Autrefois beaucoup plus propice à la recherche et aux temps longs d'écriture, le nouveau contexte universitaire, avec la gestion d'une nébuleuse d'activités annexes et administratives, agit au détriment d'une activité de production scientifique et de transmission des savoirs féministes sur certains sujets, comme par exemple sur l'analyse des politiques familiales [Martin, 1998].



Les maquettes de la formation, habilitées ensuite tous les quatre ans par le ministère de l'Enseignement supérieur, étaient très cohérentes et elles n'ont jamais suscité la moindre critique ou questionnement de la part des expert-e-s. Dès le départ, l'intérêt des étudiant-e-s s'est largement manifesté, les candidatures affluaient (entre quatre-vingts et cent par an, pour environ vingt places), entraînant mécaniquement des logiques de sélection des candidatures (dossier universitaire et projet professionnel) qui étaient loin d'en faire une formation au rabais. Bien au contraire, l'envol et la multiplication des formations professionnelles dans les années 1990 et 2000, leur regain d'intérêt de la part des étudiant-e-s par rapport aux formations à la recherche, confirma le bien-fondé de ce choix novateur.

### **Les créations de postes, d'enseignements et de recherches féministes dans le monde académique**

La dynamique de cette belle réussite repose sur un travail acharné et une volonté à toute épreuve :

« Nous avons opéré parmi les règles de l'institution, avec détermination et courage. Avec une certaine dose de culot aussi »<sup>10</sup>.

La création du diplôme eut bien d'autres effets positifs, d'une part en termes de création de postes et, d'autre part, en termes de création de nouveaux enseignements sur les rapports sociaux de sexe dans le cursus général d'histoire, puis de sociologie et d'anthropologie, voire de lettres et langues.

L'ensemble des personnes ayant participé à la genèse du projet avait bien perçu que si elles ne rentraient pas dans ce nouveau dispositif de formations professionnelles de niveau bac +5, les demandes de créations de postes en études féministes ne pourraient jamais être entendues au sein de l'Université. C'était donc un véritable enjeu, sans lequel la diffusion de ces savoirs spécifiques allait être considérablement contrariée. Ainsi, la validation de l'ouverture de la formation par le ministère a permis de faire valoir un besoin urgent de recrutement au sein du département de sociologie. C'est ainsi qu'a été créé un poste de maître de conférences, après une très longue période de pénurie, sur un fléchage proposé en « études féministes », requalifié par le ministère en « études féminines » (recrutement de Nicky Le Feuvre en 1991). Dans la foulée, un poste de professionnel associé (PAST) a été créé à mi-temps (recrutement de Maïté Débats en 1993, puis d'Hélène Cettolo en 2006). Cette impulsion, qui renforçait considérablement l'encadrement de la formation (et le potentiel de recherche en études féministes à Toulouse), permit de créer de nouveaux enseignements en sociologie sur les rapports sociaux de sexe lors des maquettes d'enseignement suivantes.

<sup>10</sup> Extrait de mon entretien avec Jacqueline Martin, mai 2013.

L'argument selon lequel il était à présent nécessaire de profiler une « filière » d'enseignements spécialisés sur les rapports sociaux de sexe, pour amener les étudiant-e-s jusqu'au niveau bac +5, fut tout à fait légitime et recevable. C'est ainsi que furent créés alors un cours de 1<sup>re</sup> année d'introduction à la sociologie à travers l'analyse des rapports sociaux (de sexe, mais aussi de classe, d'âge, d'origine ethnique, etc.), afin de rompre avec les cours classiques d'introduction à la sociologie, par le biais des « pères fondateurs ». Cette dynamique a aussi permis de consolider le cours qu'assurait déjà Monique Haicault en licence sur le thème « Travail des femmes et modes de vie » et a dans la foulée permis la création de plusieurs Unités d'enseignement (UE) de licence 3<sup>e</sup> année, « Sociologie des rapports sociaux de sexe », « Les femmes en Europe » et un séminaire de maîtrise « Sociologie des rapports sociaux de sexe ». Ces enseignements existent encore aujourd'hui en grande partie, malgré quelques remaniements récents, dont la création d'une première année de Master professionnel, adossée au Master 2, à la rentrée 2011-2012.

En parallèle à l'aventure du DESS, rebaptisé Master professionnel, en 2006, lors de l'application de la réforme du LMD (Licence-Master-Doctorat) dans le cadre des l'harmonisation européenne des grades universitaires, l'équipe de recherche SAGESSE (Savoirs, genre et rapports sociaux de sexe) – dans laquelle se retrouvent l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique dont deux chercheuses au CNRS, Monique Membrado et Annie Rieu, des enseignants-chercheurs comme Daniel Welzer-Lang (jusqu'en 2003) mais également d'autres personnes – s'est inscrite dans le paysage scientifique national et international<sup>11</sup>. Une période de reconnaissance scientifique s'est alors ouverte, en enchaînant les contrats de recherche nationaux et surtout européens, les publications, les conférences et colloques internationaux (sur la parité en 1998, sur les recherches féministes francophones en 2002), les activités de diffusion de la recherche, la liste de diffusion internationale en études féministes EF-L, ainsi qu'en devenant une équipe d'accueil doctoral à part entière en 2000. Ont été également impulsés, en 2005, le catalogue genre et le portail national de documentation et d'information sur les études genre et l'égalité des sexes<sup>12</sup>, sous la direction de la documentaliste Annie Couillens. Depuis les réformes de la recherche de 2007, l'équipe SAGESSE a été intégrée au sein du laboratoire CERTOP (Centre d'Études et de Recherches Travail, Organisation, Pouvoir) CNRS, avec lequel les membres de l'équipe avaient tissé des liens de longue date.

Lors du colloque international « Les "études genre", enjeux scientifiques et effets sociaux », organisé en 2006 par l'équipe de recherche Simone-SAGESSE, à l'université Toulouse II – Le Mirail, Annie Junter, observatrice extérieure depuis

<sup>11</sup> MAGE – Réseau « Marché du Travail et genre », RING – Fédération de Recherche sur le Genre –, ATHENA – ancienne association européenne : réseau universitaire fonctionnant dans le cadre des programmes européens *Socrates* –, ATGENDER – *The European Association for Gender Research, Education and Documentation* –, etc.

<sup>12</sup> <<http://w3.portail-genre.univ-tlse2.fr/spip.php>>

les débuts et intervenante dans le Master sur les questions d'égalité professionnelle, rappelait fort justement :

« En France, il n'y a jamais eu un âge d'or des études féministes et/ou des études genre, les créations de chaires et de postes fléchés sont des sports de combat et les menaces pesant sur ces créations sont permanentes. Stratégies locales et/ou disciplinaires qui consistent à écarter tout fléchage ou politique régressive de financement, de concentration, non renouvellement des personnes sont leur lot depuis plus de vingt ans. » [Junter, 2006, p. 5]

En effet, l'institutionnalisation des études genre, grâce au Master professionnel, aujourd'hui associé au Master européen EGALES (Études de genre pour des actions liées à l'égalité dans les sociétés), ne fait pas pour autant oublier la fragilité des acquis. Rien n'est pérenne et chaque changement de situation institutionnelle nécessite une vigilance particulière. Ces changements peuvent prendre la forme de réformes des maquettes d'enseignement, par l'intermédiaire des directives du ministère relayées localement, suppressions des spécialités de Master, révision des divers intitulés, refonte des enseignements spécialisés de Licence, mutualisation des moyens, changement des publics, variations des volumes horaires, etc. Il peut s'agir également de changements de situation relatifs aux enseignants et enseignantes qui réalisent les cours : remplacement (ou pas) des départs à la retraite, mutations, renouvellement de postes et de contrats de travail, etc. Cela implique, pour la « jeune » génération d'enseignantes-chercheuses en études genre qui porte cette histoire en héritage, une veille et un engagement permanent pour assurer la préservation des acquis. Et ce, en gardant toujours en mémoire que nous sommes pleinement situées dans des systèmes que nous contribuons à analyser, en termes de rapports de sexe, d'âge, de classe, de position professionnelle, de race, etc., qui restent autant de rapports de pouvoir et de domination à neutraliser.

À l'heure du bilan, on dénombre trois cent soixante-sept étudiant-e-s diplômé-e-s du Master 2 professionnel, dont 6,3 % d'hommes<sup>13</sup>. Dans la plus grande partie des enseignements rattachés au Master GEPS, le public est spécifique. Avec un bon taux d'attractivité nationale, la formation accueille deux ou trois étudiant-e-s chaque année en formation continue, les promotions oscillent entre dix-huit et vingt-deux personnes selon les années, et les taux d'insertion se sont toujours situés un peu au-dessus de la moyenne de ceux observés dans l'ensemble des formations de niveau Master en sciences humaines et sociales.

### **Avoir l'art et la manière de ne jamais vraiment être à sa place...**

Le genre ne représente pas un sujet d'enseignement ou de recherche comme les autres et travailler sur le genre à l'uni-

<sup>13</sup> Sources : Sophie Collard pour Artémisia, juin 2013. Les chiffres ne prennent pas en compte les anciennes maîtrises soutenues (environ quinze par an, depuis le milieu des années 1990) et les trente-deux étudiant-e-s du Master 1 GEPS depuis deux ans.

versité n'est pas si simple, dans le regard de nos pairs. Cette difficulté recoupe un problème de légitimité : enseignant-e-s et chercheur-e-s par le statut, mais aussi expert-e-s, militant-e-s, féministes, ils/elles ne savent pas très bien sur quel pied nous faire danser, tellement nous semblons avoir l'art et la manière de ne jamais vraiment être à la place où ils/elles voudraient nous mettre. Si, au départ de l'aventure du DESS « Politiques sociales et rapports sociaux de sexe », la confusion portait sur le thème même des enseignements et recherches menées, les critiques se sont ensuite essentiellement cristallisées sur les débouchés potentiels en termes d'emplois, mais également sur les liens entre scientificité et militantisme : faites-vous vraiment de la science ? Est-ce vraiment sérieux de s'intéresser à de tels objets de recherche ?

Ces interrogations sont encore récurrentes, pour qui n'a pas pris la mesure du développement et du dynamisme de ce champ de recherche actuellement en France, comme en atteste le récent recensement genre piloté par le CNRS<sup>14</sup>. Cette suspicion de « militantisme féministe » et d'idéologie est diffuse. Elle alimente souvent les discours de déconsidération teintés d'antiféminisme ambiant, mobilisés pour dénigrer notre champ de recherches, jamais frontaux car ils sont devenus relativement politiquement incorrects dans l'institution, mais latents pour qui laisse traîner ses oreilles dans les couloirs. Les processus de visibilité et de légitimation scientifique, le genre étant affiché comme une des priorités scientifiques majeures du CNRS depuis 2012, par le biais de la mise en place de l'Institut du genre, concourent même parfois à renforcer la déconsidération et l'agacement de certain-e-s.

Vieille rhétorique contre le féminisme et véritable « épistémologie du discrédit », cette sorte de « stigmatisme féministe » [Emo, 2009] du côté de l'institution fait écho à son exact contraire en dehors de l'université. Pour celles et ceux qui estiment être dépositaires du « vrai féminisme » et qui pensent que cette catégorie a une existence bien réelle, nous sommes bien loin d'en être. Trop militantes d'un côté, pas assez de l'autre, les formes de déploiement du militantisme féministe sont restées proches de nos compétences scientifiques<sup>15</sup>. Au-delà de ces résistances perpétuelles, la place des études genre au sein de l'université de Toulouse II–Le Mirail s'est considérablement développée et structurée ces dix dernières années. Le réseau ARPEGE (Réseau genre, société et politique d'égalité)<sup>16</sup>, constitue une des thématiques structurantes de la Maison des sciences de l'Homme et de la société de Toulouse. Pluridisciplinaire, il regroupe actuellement plus de quatre-vingts enseignant-e-s chercheur-e-s et environ quarante doctorant-e-s des établissements universitaires toulousains.

<sup>14</sup> Voir le recensement genre du CNRS sur <<https://recherche.genre.cnrs.fr>>.

<sup>15</sup> Notamment à l'ANEF.

<sup>16</sup> <<http://w3.msh.univ-tlse2.fr/arpege/>>.

## LE GENRE HORS L'UNIVERSITÉ OU LES EFFETS SOCIAUX DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN MASTER PROFESSIONNEL

### Les trois périodes de l'insertion de la formation dans son environnement social

Les deux premières sections de l'article se sont focalisées sur les enjeux internes au monde académique. Mais, au-delà de cette partie relativement visible, la formation professionnelle, par le biais des diplômé-e-s et de la plupart de ses actrices, s'insère dans un environnement social, local mais aussi national, porteur d'enjeux et d'effets sociaux. La place de cette partie immergée de l'iceberg a considérablement évolué dans le temps. Ainsi, trois grandes étapes de l'insertion de la formation et de la diffusion des analyses sur le genre au sein de leur environnement social, en dehors de l'université, se distinguent.

La première période, que je qualifie d'« installation » dans le paysage, commence à la création de la formation (1993-1994) et s'étend jusqu'à la fin des années 1990. Les enseignantes-chercheuses et professionnelles liées au diplôme entreprirent de tisser et de consolider les liens entre la recherche féministe et les initiatives sociales en faveur de l'égalité des sexes, ainsi que de s'imposer dans toutes les initiatives de terrain qui n'intégraient pas encore une « approche genre », sans être foncièrement hostiles à son encontre. Cette politique de présence locale dans les réseaux (réunions, comités de pilotage, commissions diverses et variées, etc.) est, depuis vingt ans, fortement liée à un maillage serré de partenaires institutionnels : du monde associatif (associations locales de femmes, clubs de prévention et de quartiers, associations nationales comme le CIDF – Centre d'information des droits des femmes et des familles – et le planning familial, la FNSF – Fédération nationale solidarité femmes –, etc.) ; des collectivités locales et territoriales (mairies, conseil général, conseil régional) ; des services de l'État (rectorat, etc.) ; des services déconcentrés de l'État (les délégations régionales et départementales aux droits des femmes) ; ainsi que des représentant-e-s politiques et syndicaux-ales.

À côté de l'action d'autres catégories d'acteurs et d'actrices – notamment issu-e-s du monde associatif et du mouvement féministe local –, cela a permis de déployer une action pédagogique et a amorcé, lentement mais sûrement, un mouvement de légitimation, à la fois de la problématique autour des questions d'égalité entre hommes et femmes et, par ricochet, de la formation qui la portait. Ainsi, la labellisation universitaire nationale du DESS et de l'équipe de recherche Simone-SAGESSE a permis de développer une politique de présence dans les lieux de concertation et de décision, et de favoriser

un certain « entrisme », au sein des dispositifs des politiques publiques. Cette politique de veille et de présence dans les réseaux a pu, au fil du temps, permettre la reconnaissance de la dimension professionnelle des compétences, sur les rapports sociaux de sexe et le genre, pour les actrices et acteurs de terrain. Deux types de questionnements commencèrent alors à se croiser : en quoi les débats conceptuels inhérents aux recherches féministes et sur le genre peuvent-ils alimenter l'action publique et l'engagement associatif ? En quoi les expériences de terrain peuvent-elles orienter et accompagner la redéfinition des objets de recherche et des formations universitaires ?

La seconde période, qui englobe la décennie 2000, est synonyme de « légitimation » à travers l'accélération du partenariat institutionnel [Martin, 2006]. Elle s'inscrit dans la médiatisation des débats qui ont précédé le vote de la loi sur la parité en politique en 2000. La mise à l'agenda politique de l'égalité entre hommes et femmes devient une question de plus en plus visible, au regard de quatre niveaux d'impulsion de la question (européen, national, régional et local). La notion de *gender mainstreaming* fait son apparition dans le langage usuel. Le « triangle de velours » local connaît un dynamisme sans précédent [Le Feuvre et Martin, 2010]. Il regroupe à la fois le monde associatif et les organisations de femmes (connaissances issues de la base) ; les syndicats, les partis politiques, les élu-e-s, les institutions locales et autres « fémocrates » (connaissances procédurales et rôle de relais entre l'État et le mouvement des femmes) ; auxquels se rajoutent les consultant-e-s, expert-e-s et universitaires sur la question du genre (connaissances scientifiques) [Blanchard et Metso, 2012]. Cette synergie avec les acteurs de terrain est aussi bien portée par la formation que par les membres de l'équipe de recherche Simone-SAGESSE [Lapeyre, Le Feuvre et Rieu, 2004], qui jouent à l'échelle régionale (Midi-Pyrénées) « un rôle d'interface entre la recherche universitaire et les acteurs de terrain dont le "mouvement des femmes" dans toute sa diversité » [Lapeyre et Martin, 2005b, p. 43].

Enfin, la troisième période, celle de l'« intégration », débute à la fin des années 2000. Le renforcement des acquis autour de l'inclusion des questions de genre dans l'agenda des politiques publiques produit une relative inflation de la demande sociale d'expertise et/ou de besoin de légitimation scientifique des initiatives locales. Cela se traduit par une forte demande d'accompagnement des actions mises en œuvre, spécifiquement en direction du monde académique, mais entraîne aussi de nombreuses sollicitations en termes de sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes.

### Le cercle vertueux : un dynamisme croissant autour de l'égalité entre hommes et femmes

Au regard de l'évolution des politiques publiques d'égalité et de la prise en compte de la dimension genre dans la vie politique locale, on peut se dire que le but même de la création de cette formation professionnelle est atteint. L'extrait suivant synthétise l'ensemble de ces effets :

« Je pense sincèrement que la création du DESS, puis du Master "Politiques sociales et genre", a été un tournant dans votre développement. Cette formation a renforcé votre légitimité interne et externe. Elle vous a procuré de nouvelles ressources partenariales. Elle vous a permis d'essaimer dans plusieurs organisations publiques et privées. Elle a participé à la création de ce que vous appelez la relève et suscité une demande étudiante de recherches et d'études sur le genre. Un autre effet de la formation consiste à créer un espace de diffusion d'une pédagogie de l'égalité qui permet de faire prendre au sérieux les études féministes par celles et ceux qui ne le sont pas. » [Junter, 2006, p. 5]

Le contexte actuel d'évolution de la demande sociale en expertise, devenu relativement exponentiel, propice comme jamais auparavant aux transferts de savoirs entre le monde académique et les autres milieux sociaux, reste sans commune mesure avec les forces académiques actives. L'ampleur des sollicitations peut être assimilée à un quatrième « tiers-temps » dans la définition des fonctions des enseignantes chercheuses, à côté des missions d'enseignement, de recherche et d'administration. Centré autour des questions d'expertise, de communication, de relations publiques et de constitution de réseaux, il est susceptible de contrarier notre posture professionnelle dans le monde scientifique, où le travail de « vulgarisation » de la recherche est réduit à la portion congrue en termes de reconnaissance. Être bien positionné-e-s dans cet espace de légitimité scientifique renforce pourtant nos recherches et nos enseignements sur le genre au sein de l'institution. Toutefois, si nous sommes parfois dépassées par l'ampleur de ce que nous avons collectivement contribué à mettre en œuvre (multiplication des demandes de formation, impulsion de réseaux et de manifestations, conférences, comités de pilotage, comités d'experts, comités consultatifs, etc.), cette activité est fondamentalement importante pour l'évolution de la formation. Au-delà des propositions de stages, voire d'emplois, et des interventions de professionnels au sein de la formation, le dialogue avec les acteurs et actrices de terrain joue également le rôle de « conseil de perfectionnement » permanent du Master, comme le souligne Hélène Cettolo<sup>17</sup>. Il facilite les ajustements des contenus d'enseignement, en intégrant notamment les compétences professionnelles en émergence, et alimente une vision prospective des emplois à pourvoir.

<sup>17</sup> Extrait de mon entretien avec Hélène Cettolo, Maîtresse de conférences associée et membre de l'équipe pédagogique du Master GEPS, avril 2013.

Dans toutes les activités menées en dehors de l'université, les membres de l'équipe pédagogique sont épaulé-e-s par les membres de l'association Artémisia<sup>18</sup>, association des diplômé-e-s du Master, partie prenante de la formation et de l'insertion des étudiant-e-s. Créée en 1997, employant une coordinatrice salariée depuis 2001, Artémisia s'est spécialisée dans des missions d'expertise et d'études, pour orienter nos partenaires vers une réflexion critique, à propos des thématiques chères à la formation : l'égalité entre hommes et femmes et la sensibilisation aux stéréotypes de sexes, les effets sexués et potentiellement discriminatoires de la mise en œuvre des politiques publiques dans de nombreux domaines. Sa fonction est également de servir de tremplin aux diplômé-e-s sur le marché du travail et de diffuser l'information sur le Master.

<sup>18</sup> <<http://www.artemisiasia-egalite.com/>>

### L'avenir et ses challenges

Au regard du « cercle vertueux » précédemment développé, les défis à relever au cours de la prochaine décennie sont multiples. Le challenge est à présent d'articuler les règles de l'institution avec la demande sociale, tout en évitant un certain nombre d'écueils. À l'heure du bilan des effets de la professionnalisation du genre et l'insertion des diplômé-e-s sur le marché du travail, Maïté Débats, à l'origine de la création de ce Master, met particulièrement l'accent sur ce que l'on pourrait appeler une « communauté professionnelle de pensée sur le genre ». En effet, la présence des diplômées au sein des lieux de décision et d'orientation des politiques publiques (municipalités, conseil régional, rectorat, etc.), mais aussi au sein de différents réseaux professionnels nationaux (comme, par exemple, la Fédération nationale solidarité femmes, qui compte actuellement quatorze diplômées du Master de Toulouse ; le réseau des déléguées départementales et régionales aux droits des femmes ; le service national des droits des femmes, etc.), mais aussi de la dizaine d'associations et structures professionnelles créées par les anciennes diplômées, accélère la prise de décision professionnelle, publique et politique, en faveur de l'égalité des sexes. Et les effets débordent largement ces réseaux, comme dans la récente dynamique d'intégration de la problématique du genre dans les formations de travailleurs sociaux (locale puis nationale), fruit d'une collaboration de longue haleine entre les enseignant-e-s du Master et des collègues des écoles de formation en travail social, dont certain-e-s sont diplômé-e-s du Master, d'ailleurs.

Ainsi, si la réflexivité sur le genre se situe au cœur de l'action publique, la faiblesse des budgets liés à l'égalité entre hommes et femmes ou à la diversité en général est à souligner. Cela a pour effet de marginaliser la demande d'exper-



tise externe aux institutions et autres collectivités, qui s'appuient pour beaucoup sur l'expertise existante dans les réseaux agissant pour l'égalité des sexes, parfaitement qualifiée et gratuite. Pour l'heure, la question du genre des politiques publiques reste résolument en bas de l'échelle socio-symbolique des priorités politiques, entretenu par un *consensus* politique « mou » autour de ces questions. Face au challenge sociétal de l'égalité des sexes, le décalage avec les moyens humains et financiers mis à disposition est patent.

Un des enjeux est d'intégrer pleinement la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les compétences des collectivités locales et territoriales, car s'il y a une certaine visibilité et des actions volontaristes en la matière ; il n'existe pas de légitimité réelle du point de vue des missions globales de ces institutions publiques. S'il est vrai que le ministère des Droits des femmes et de l'Égalité, dont nous saluons l'existence depuis 2012 après une vingtaine d'années d'absence, possède le plus petit budget de l'État, ce dernier s'inscrit par ailleurs dans une politique de décentralisation, en impulsant par exemple toute une série d'aides et de financements de projets à travers notamment la mise en place d'un certain nombre d'expérimentations sur les territoires d'excellence, mais avec l'objectif d'autonomiser les collectivités afin de mettre en place des actions de manière autonome par la suite. Reste que, faute de compétences dédiées, les collectivités ont du mal à suivre financièrement lorsque l'État central diminue ou annule les subventions. Un dernier enjeu de taille pour la légitimation des métiers du genre et de l'égalité a trait aux problèmes de reconnaissance de statut et d'adéquation aux emplois. Cette carence dans le système d'identification des métiers entraîne de nombreuses difficultés de positionnement dans les catégories afférentes aux conventions collectives de différentes branches.

\* \*  
\*

Le contexte spécifique d'institutionnalisation d'une formation professionnelle sur le genre a permis d'impulser une dynamique et a créé un contexte d'opportunités dans lequel un certain nombre de défis ont pu être relevés, aussi bien en interne qu'en dehors de l'Université, où la transmission d'une culture féministe a pu se réaliser. Mais le chemin est encore long pour les études genre et un plaidoyer en faveur de l'institutionnalisation des études féministes et de genre au niveau national, dans le cadre de la contribution aux orientations stratégiques de la recherche et l'enseignement supérieur, mettant en évidence les carences en la matière, a été récemment diffusé par l'ANEF (Association nationale des études féministes).

Par ailleurs, certains aspects des formations sur le genre, tout comme la conquête des droits des femmes, alertent régulièrement sur le fait que rien n'est tout à fait jamais acquis. Par ailleurs, quand on travaille sur le genre, et comme le souligne Christine Bard [2003], si « la matière est explosive », elle est aussi susceptible de changer le sens de la vie pour qui s'y engage [Andriocci, 2005]. Et les débats actuels animant la société civile renouvellent sans cesse la pertinence des grilles de lecture genrées des événements sociétaux : les manifestations contre « le mariage pour tous » autour du vote de la loi Taubira en mai 2013 ; la droite réactionnaire et l'église catholique unies contre la « théorie du genre » ; les « papas » sur les grues et la diffusion de la pensée masculiniste et de l'anti-féminisme dans la société française, etc. Malgré ces éléments de contexte, l'enjeu est à présent de faire évoluer les métiers du genre et de l'égalité pour accompagner l'émergence de nouveaux emplois, mieux reconnus, mieux rémunérés et plus pérennes. Depuis une dizaine d'années, la création d'un certain nombre d'outils, de programmes d'actions, de chartes, de labels, de prix, de guides, de programmes de formations, etc. constitue, à notre sens, le socle de nouvelles opportunités pour la professionnalisation des métiers du genre et de l'égalité dans le contexte du fonctionnement des collectivités territoriales, mais également du milieu associatif et des entreprises, en France et plus largement en Europe.

### BIBLIOGRAPHIE

ANDRIOCCI Muriel, FALQUET Jules, FERRAND Michèle, HOUEL Annik, LATOUR Emmanuelle, LE FEUVRE Nicky, METSO Milka et PICQ Françoise, 2003, « État des lieux des enseignements et des recherches sur le genre en France », *Rapport final aux ministères des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, ministère délégué à la Parité et à l'Égalité professionnelle et au service des Droits des femmes et de l'Égalité*.

ANDRIOCCI Muriel, 2005, « Entre colère et distance : les "études féministes" à l'université », *L'Homme et la société*, vol. 158, n° 4, pp. 73-93.

BARD Christine, 2003, « Jalons pour une histoire des études féministes en France », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 22, n° 1, pp. 14-30.

BLANCHARD Soline et METSO Milka, 2012, « Rue des entrepreneuses : des féministes universitaires à l'épreuve du marché », in Christine BARD (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 221-230.

EMO Anne Claire, 2009, « L'engagement illégitime : le stigmate de féministe dans l'héritage d'une dissidence », *Colloque Femmes engagées : les intellectuelles en France de 1986 à nos jours*, IGRS, Londres, 11-12 juin.

JUNTER Annie, 2006, « Conclusion », *Colloque International Les « études genre » : Enjeux scientifiques et effets sociaux*, Simone/SAGESSE, Université Toulouse II, 8 juillet.

LAPEYRE Nathalie, LE FEUVRE Nicky et RIEU Annie, 2004, « L'équipe de recherche féministe Simone - SAGESSE : la problématique des rapports sociaux de sexe à l'épreuve du terrain », *EMPAN*, n° 53, pp. 106-114.

LAPEYRE Nathalie et MARTIN Jacqueline, 2005a, « L'UTM, pionnière des enseignements spécialisés sur le genre », *Paroles*, n° 5, pp. 36-38.

LAPEYRE Nathalie et MARTIN Jacqueline, 2005b, « L'équipe d'accueil doctoral Simone-SAGESSE, 20 ans déjà... », *Paroles*, n° 5, pp. 43-45.

LE FEUVRE Nicky et MARTIN Jacqueline, 2010, « Des études genre aux politiques d'égalité des sexes : Un parcours semé d'embûches ? », *L'Émancipation syndicale et pédagogique*, n° 6, pp. 36-38.

MARTIN Jacqueline, 1998, « Politique familiale et travail des mères de famille : perspective historique 1942-1982 », *Population*, vol. 53, n°6, pp. 1119-1153.

MARTIN Jacqueline, 1999, « Histoire des enseignements et recherches féministes à l'Université de Toulouse le Mirail », in Nicky LE FEUVRE, Monique MEMBRADO et Annie RIEU (dir.) *Les femmes et l'université dans les pays de la Méditerranée*, Toulouse, PUM, pp. 249-267.

MARTIN Jacqueline, 2006, « Les effets sociaux de la parité au niveau local : l'accélération du partenariat institutionnel », Colloque international « Les "études genre" : Enjeux scientifiques et effets sociaux », SAGESSE, Université Toulouse II, 7 juillet.

ROUCH Hélène, 2001, « Recherches sur les femmes et recherches féministes : l'Action Thématique Programmée du CNRS », *Les cahiers du CEDREF*, n° 10, pp. 103-112.